



# **Division de la statistique du revenu**

62F0026MIF - 00002

## **Note destinée aux anciens utilisateurs des données de l'Enquête sur les dépenses des familles**

Préparé par :  
La section des enquêtes sur les dépenses

Juillet 2000



Statistique  
Canada

Statistics  
Canada

Canada

## Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordiolinguistique et le système d'extraction de Statistique Canada.

## Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Services aux clients, Division de la statistique du revenu, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 ((613) 951-7355; (888) 297-7355; [revenu@statcan.ca](mailto:revenu@statcan.ca)) ou à l'un des centres de consultation régionaux de Statistique Canada :

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

Vous pouvez également visiter notre site sur le Web : <http://www.statcan.ca>

Un service d'appel interurbain sans frais est offert à **tous les utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres de consultation régionaux.

<b>Service national de renseignements</b>	<b>1 800 263-1136</b>
<b>Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants</b>	<b>1 800 363-7629</b>
<b>Numéro pour commander seulement (Canada et États-Unis)</b>	<b>1 800 267-6677</b>

## Renseignements sur les commandes et les abonnements

### Les prix ne comprennent pas les taxes de vente

On peut se procurer ce produit n° 62F0026MIF-00002 au catalogue sur internet. Un numéro coûte 0 \$CAN. Pour obtenir un numéro de ce produit, les utilisateurs sont priés de se rendre à [http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub\\_f.cgi](http://www.statcan.ca/cgi-bin/downpub/freepub_f.cgi).

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.



Statistique Canada  
Division de la statistique du revenu

## **Note destinée aux anciens utilisateurs des données de l'Enquête sur les dépenses des familles**

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2000

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

juillet 2000

N° 62F0026MPF - 00002 au catalogue  
ISSN 0000-0000

N° 62F0026MIF - 00002 au catalogue  
ISSN 0000-0000

Périodicité : Irr.

Ottawa

This publication is available in English upon request.

---

### **Note de reconnaissance**

*Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.*



# TABLE DES MATIÈRES

Introduction.....	7
Taille de l'échantillon.....	7
Nombre de questions.....	7
Couverture.....	7
Les données sur les intérêts et sur le capital ne sont plus recueillies séparément.....	8
Autres changements conceptuels.....	9
Changements mineurs.....	9
Tableau 1. Nombre de questions, Enquête sur les dépenses des familles de 1996 et Enquête sur les dépenses des ménages de 1997.....	10



## INTRODUCTION

Jusqu'en 1996, l'Enquête sur les dépenses des familles (EDF) était menée périodiquement, en général tous les quatre ans. Commençant avec l'année de référence 1997, une nouvelle enquête annuelle, soit l'Enquête sur les dépenses des ménages (EDM), est menée. Cette enquête, qui reprend une bonne part du contenu de l'Enquête sur les dépenses des familles, intègre également le contenu de l'Enquête sur l'équipement ménager (EÉM).

## TAILLE DE L'ÉCHANTILLON

La taille de l'échantillon de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 1997 est d'environ 50% supérieure à celle de l'EDF. En 1997, le nombre de ménages admissibles sélectionnés était de 23 842 ménages comparativement à seulement 14 765 ménages pour l'EDF de 1996.

## NOMBRE DE QUESTIONS

Le nombre de questions au sujet des dépenses des ménages posées dans le cadre de la nouvelle enquête est considérablement moins élevé que pour les EDF précédentes. Ainsi, à l'égard de certaines catégories de dépenses, des renseignements moins détaillés sont présentés. Étant donné que nous n'avons pas à recueillir de données annuelles aussi détaillées que celles recueillies dans le cadre de l'ancienne EDF, nous avons réduit le contenu en vue de diminuer les coûts afférents à l'enquête et d'alléger le fardeau des répondants. Le Tableau 1 compare le nombre de questions de l'Enquête sur les dépenses des familles de 1996 avec le nombre de questions de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 1997. Cependant, les utilisateurs de microdonnées ne remarqueront pas une réduction significative du contenu puisque les fichiers de microdonnées précédents provenant de l'EDF ne contenaient seulement qu'une partie des variables sur les dépenses recueillies.

## COUVERTURE

L'Enquête sur les dépenses des ménages est conçue pour fournir des estimations provinciales de qualité à peu près égale. La taille de l'échantillon pour plusieurs provinces a été augmentée – particulièrement pour les plus petites provinces.

La couverture de l'EDM est accrue dans le Nord – l'enquête couvre maintenant le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest (non seulement Whitehorse et Yellowknife). Pour 1997, les estimations pour le Yukon étaient conçues de manière à représenter environ 77% des ménages du territoire et les estimations pour les T. N.-O. environ 74%. La couverture a été améliorée pour l'année de référence 1998 et les données présentées sous forme de tableaux pour le nouveau territoire du Nunavut sont disponibles séparément.

En raison de l'intégration des deux enquêtes (EÉM et EDF), il sera possible de regrouper les données au sujet des dépenses aux données sur les caractéristiques des ménages et sur l'équipement ménager.

## LES DONNÉES SUR LES INTÉRÊTS ET SUR LE CAPITAL NE SONT PLUS RECUEILLIES SÉPARÉMENT

Il n'est plus possible de répartir l'hypothèque et les remboursements d'emprunt en fonction du capital et des intérêts. Les répondants se voient encore poser des questions au sujet des paiements sur les prêts ou l'hypothèque (dans le cas de la résidence principale, des maisons de villégiature et des autres propriétés) mais n'ont plus à répondre à des questions qui permettraient de calculer le capital/les intérêts payés. Ces changements touchent les catégories suivantes :

- «logement» (y compris «résidence principale» et «logement appartenant à l'occupant»);
- dépenses «diverses»;
- «flux monétaire – biens, prêts et autres dettes» (auparavant, variation moyenne nette de l'actif et du passif).

Étant donné que «logement» et «dépenses diverses» sont des composantes de «consommation courante totale» et de «dépenses totales», ces catégories sont également modifiées.

**Logement** Avant 1997, les paiements d'intérêt sur les emprunts hypothécaires et les prêts personnels pour un logement appartenant à l'occupant et une maison de villégiature possédée étaient inclus dans les dépenses liées au logement. À partir de 1997, les «versements hypothécaires périodiques» sur les «logements possédés» (y compris à la fois le capital et l'intérêt) sont inclus sous logement. Auparavant, le capital de l'hypothèque n'était pas compris comme dépense au titre du logement, mais faisait partie de «variation nette de l'actif et du passif». En résumé, la catégorie «logement» à partir de 1997:

- comprend les «versements hypothécaires périodiques» sur le «logement appartenant à l'occupant» (tant les intérêts que le capital);
- ne comprend pas la portion des intérêts pour les versements intermittents et/ou les paiements forfaitaires et les emprunts sur le logement appartenant à l'occupant pour l'année de référence. En 1996 et les années précédentes, ils auraient été répertoriés sous intérêts hypothécaires versés pour le logement appartenant à l'occupant;
- ne comprend pas les intérêts hypothécaires versés pour les maisons de villégiatures possédées.

**Flux monétaires – biens, prêts et autres dettes** (anciennement «variation moyenne nette de l'actif et du passif»)

- comprend les intérêts et le capital versés sur l'hypothèque ou les prêts pour les maisons de villégiature ou autres propriétés (auparavant, seul le capital était inclus)
- comprend les intérêts et le capital versés sur les prêts (auparavant, seul le capital était inclus)
- ne comprend pas les «versements hypothécaires périodiques» (intérêts et capital) pour les «logements appartenant à l'occupant» (auparavant, le capital était inclus tandis que les intérêts étaient déclarés sous «logement»)
- comprend les «versements intermittents et/ou les paiements forfaitaires» et «les emprunts sur le logement appartenant à l'occupant durant l'année de référence» (auparavant, le capital de ces paiements était inclus dans la présente catégorie, tandis que les intérêts l'étaient sous «logement»)



## AUTRES CHANGEMENTS CONCEPTUELS

**Habillement** Dans l'enquête sur les dépenses des familles, cette catégorie comporte beaucoup moins de questions. Cependant, les nouvelles catégories suivantes ont été ajoutées :

- cadeaux vestimentaires offerts à des personnes qui ne font pas partie du ménage : femmes et filles (4 ans et plus);
- cadeaux vestimentaires offerts à des personnes qui ne font pas partie du ménage : hommes et garçons (4 ans et plus);
- cadeaux vestimentaires offerts à des personnes qui ne font pas partie du ménage : vêtements pour enfants (moins de 4 ans).

**Cadeaux offerts à des personnes qui ne font pas partie du ménage** Avant 1997, les cadeaux non-monétaires offerts à des personnes vivant à l'extérieur du ménage étaient recueillis séparément et compris dans «cadeaux d'argent et contributions offerts à des personnes qui ne font pas partie du ménage» mais, à compter de 1997, ils sont inclus dans la catégorie de dépenses appropriée. Les vêtements donnés en cadeau à des personnes ne faisant pas partie du ménage sont inclus dans dépenses relatives à l'habillement mais sont également indiqués séparément.

## CHANGEMENTS MINEURS

- «Location de matériel de chauffage» est déplacée de «eau, combustible et électricité» (sous «logement») à «ameublement et équipement ménager»
- «Réfection complète du toit» a été retirée de «logement» et fait maintenant partie de «flux monétaires» (investissement dans le domicile – nouvelles installations)

**TABLEAU 1. NOMBRE DE QUESTIONS, ENQUÊTE SUR LES DÉPENSES  
DES FAMILLES DE 1996 ET ENQUÊTE SUR LES DÉPENSES  
DES MÉNAGES DE 1997**

Titre de la section en 1996	Nombre de questions		Variation nette
	EDF 1996	EDM 1997	
A01, A02 – Composition du ménage	20	12	-8
B01 – Logements occupés	8	28	+20
B02 – Logements précédemment occupés	13	10	-3
C01 – Logements appartenant à l'occupant	10	10	0
C02 – Achat/vente d'une maison	13	9	-4
C03, C04 – Hypothèque	34	10	-24
C05, C06 – Rénovations et réparations	25	3	-22
C07 – Logement loué par l'occupant	13	13	0
C08 – Eau, combustible et électricité	13	7	-6
C09 – Autres résidences secondaires	26	24	-2
D01–D05 – Articles et accessoires d'ameublement	71	43	-28
E01 – Communications, etc.	24	18	-6
E02 – Services de nettoyage, etc.	19	6	-13
F01 – Aliments	21	13	-8
G01 – Vêtements pour femmes	28	4	-24
G02 – Vêtements pour hommes	21	4	-17
G03 – Vêtements pour enfants	27	10	-17
H01 – Soins personnels	9	4	-5
I01 – Frais médicaux et de santé	19	15	-4
J01 – Automobiles et camions	12	10	-2
J02 – Utilisation d'une automobile et d'un camion	19	12	-7
J03 – Frais divers reliés aux véhicules	19	17	-2
J04 – Services de transport	11	9	-2
K01 – Matériel de loisirs	26	14	-12
K02 – Services de loisirs	36	22	-14
L01 – Tabac et dépenses diverses	14	29	+15
M01 – Revenu personnel	26	18	-8
N01 – Impôts personnels/Sécurité/Cadeaux	15	14	-1
O01 – Variation nette	19	18	-1
O02 – Emprunt et autres dettes	30	19	-11
<b>TOTAL</b>	<b>641</b>	<b>425</b>	<b>-216</b>